

ALiGN

Advancing Learning and
Innovation on Gender Norms



RAPPORT SUCCINCT

GENRE, POUVOIR ET PROGRÈS

COMMENT LES NORMES ÉVOLUENT

Caroline Harper
Rachel Marcus
Rachel George
Sophia D'Angelo
Emma Samman

Crédits

Publié par : Advancing Learning and Innovation on Gender Norms (ALIGN) et ODI, décembre 2020.

La présente œuvre est publiée sous licence CC BY-NC-SA 4.0.

Auteurs : Caroline Harper, Rachel Marcus, Rachel George, Sophia D'Angelo et Emma Samman

Document de référence (santé et droits en matière de sexualité et de procréation) : Sarah Castle

Recherche de fond (politique) : Katie Washington

Analyse des données de base : Alina Ojha

Soutien et production : Sonia Hoque et Emily Subden

Révision : Angela Hawke et Jo Fottrell

Maquette : squarebeasts.net

Le présent document est une production d'ALIGN. Les opinions exprimées et les informations qu'il contient n'engagent pas nécessairement la Fondation Bill & Melinda Gates, ni le gouvernement du Canada qui décline toute responsabilité quant à ces opinions ou informations ou toute fiabilité qui pourrait leur être attribuée.

Remerciements

Nous souhaitons remercier le gouvernement du Canada (par le biais d'Affaires mondiales Canada) et la Fondation Bill & Melinda Gates pour leur aide au financement de cette publication.

Nous remercions également Nikki Van de Gaag, Suzanne Petroni, Arjan de Haan et Christina Kwauk pour la révision.

Suggestion de référencement bibliographique et permalien

Harper, C., Marcus, R., George, R., D'Angelo, S. et Samman, E. (2020) « Genre, pouvoir et progrès : comment les normes évoluent ». Londres : ALIGN/ ODI (www.alignplatform.org/gender-power-progress)



© Rom Matibag / Unsplash

Introduction

Les normes genrées, à savoir les règles informelles qui définissent la façon dont les personnes d'un sexe particulier sont censées se comporter, ont un profond impact sur chaque société. Elles déterminent ce que les gens pensent et ce qu'ils font, et façonnent les attitudes et le comportement des femmes et des hommes les uns envers les autres. De leur côté, les structures, institutions et économies de chaque société reflètent et appliquent les attentes genrées que défendent ces normes. Pour autant, les normes genrées ne sont pas permanentes et peuvent évoluer dans le bon sens. Les générations successives se sont inspirées des conquêtes du passé pour repousser les normes genrées qui freinent le progrès et se rapprocher de l'égalité des sexes. Or, si cette évolution connaît revers, stagnation et revirements, le changement maintient toujours son élan.

Aborder les normes en tant que barrières souvent invisibles au progrès n'a pas toujours figuré en tête des priorités de lutte pour l'égalité des sexes et des droits des femmes. Toutefois, l'intérêt pour les normes sociales et genrées a explosé ces dernières années. En effet, les normes de genre et les questions liées à l'égalité entre les sexes occupent une place de plus en plus importante au cœur de nombreux domaines de politique et d'action, et elles suscitent partout dans le monde un fort intérêt auquel répond ce rapport. Vingt-cinq ans après la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, nous examinons des données et des enseignements tirés du monde entier pour poser les questions suivantes :

- Comment les normes genrées ont-elles évolué au cours du quart de siècle écoulé ?
- Quels facteurs ont favorisé les changements des normes genrées dans quatre domaines clés, et lesquels les ont entravés ? Et
- Comment le changement peut-il se produire plus vite et devenir suffisamment robuste pour résister aux réactions hostiles et aux crises ?

Nous privilégierons le changement depuis Beijing en 1995, année historique pour le mouvement pour l'égalité entre hommes et femmes.

Le rapport définit quatre domaines clés qui sont déterminants pour faire évoluer les normes genrées afin d'obtenir un changement durable.

1. *L'éducation* est le fondement de la transformation personnelle et son potentiel en tant que moteur de changement est énorme, mais elle peut aussi renforcer les normes genrées discriminatoires.
2. *La santé et les droits en matière de sexualité et de procréation* permettent aux femmes d'être maîtresses de leurs choix concernant la grossesse, et peuvent accélérer les progrès pour celles-ci dans d'autres domaines, tel le travail.
3. *L'emploi justement rémunéré et le travail non rémunéré* peuvent encourager l'autonomie des femmes dans de nombreux domaines et modifier au sein de la famille et des communautés les normes en matière de pouvoir et de contrôle.
4. *L'expression et la représentation politiques des femmes* sont essentielles pour que les femmes revendiquent leur besoin d'un changement transformateur, et pour soutenir l'action nécessaire pour réaliser ce changement.

Contexte

Les normes genrées inégalitaires s'observent dans certaines attitudes, par exemple : « *les femmes devraient rester à la maison et les hommes devraient gagner leur vie* », ou « *les femmes sont trop émotives pour être dans la politique* ». On les observe aussi dans le comportement : un homme qui bat sa femme ; une femme politique qui reçoit des courriels obscènes ; un garçon victime de harcèlement parce qu'il aspire à un rôle considéré comme « féminin » ; ou encore, une fille mariée jeune parce que le seul rôle qu'on envisage pour elle est celui d'épouse et de mère.

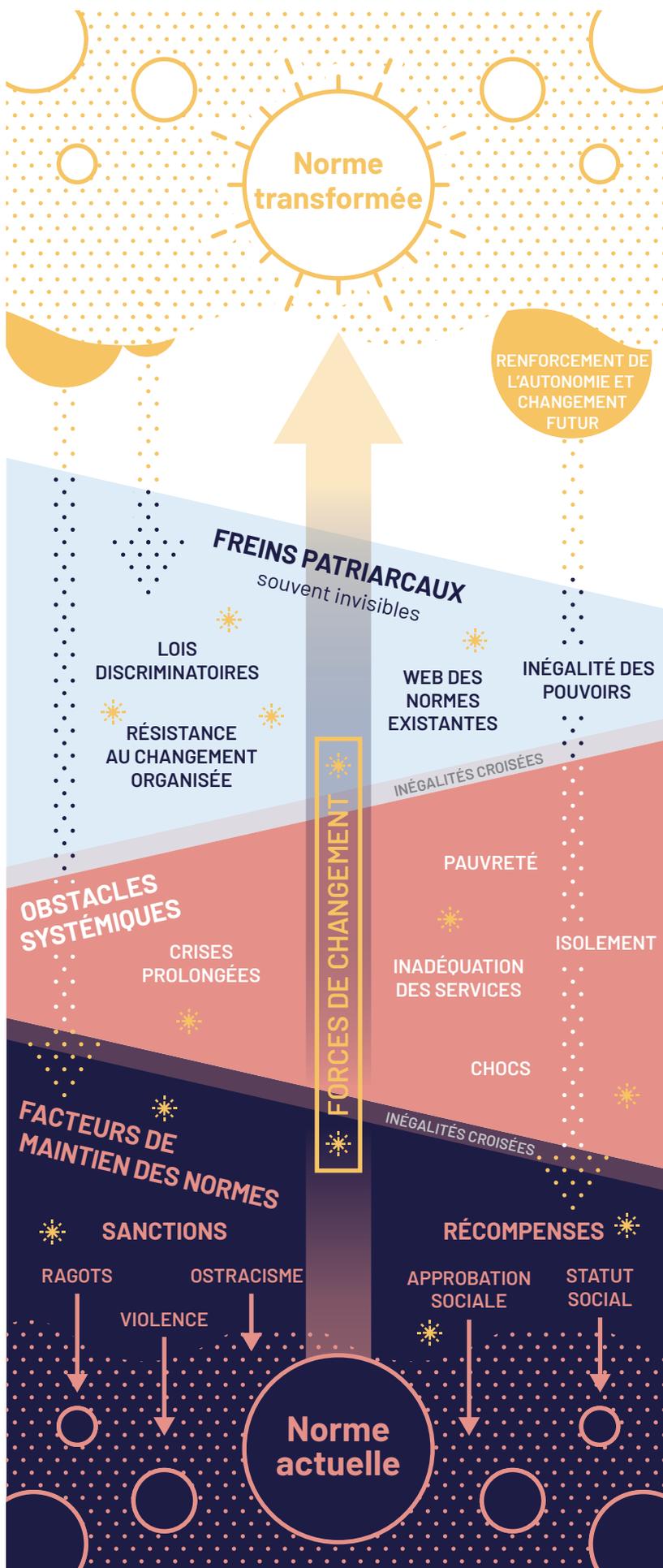
Souvent regroupés sous la catégorie « culture », ces aspects de la société sont souvent considérés comme immuables et comme étant « juste la façon dont nous faisons les choses ici ». Or, ce que nous savons, c'est que cette idée de « la façon dont nous faisons les choses » a bien plus d'influence sur le progrès social et sur la justice sociale que nous le croyions auparavant.

La montée en puissance des normes sociales et genrées dans les programmes de justice sociale et de développement économique est le reflet d'une prise de conscience que « la culture compte », et que les normes discriminatoires et néfastes ralentissent le progrès des sociétés. Les normes genrées s'insinuent profondément dans chaque société, comme le décrit Wilchins (2020) : « *Les normes s'apparentent davantage à des "garde-fous" invisibles qui forment et restreignent les esprits, les comportements et les opportunités. Elles se manifestent donc souvent comme une sorte de pouvoir négatif, une absence plutôt qu'une présence : des portes qui ne se sont tout simplement pas ouvertes, des choix que l'on n'a pas pu faire, des opportunités qui semblaient simplement hors de portée* ».

Il est important de comprendre comment ces normes puissantes servent de « garde-fous invisibles » et comment elles influencent les attentes en matière d'attitudes et de comportements : en effet, cette compréhension révèle à quel point ces normes sont profondément enracinées, et comment elles sont soutenues par de puissants intérêts. Ce profond enracinement des normes genrées explique la lenteur du changement, et pourquoi ce dernier nécessite plus qu'une poignée d'individus qui modifient leurs attitudes et leur comportement : le changement est nécessaire dans toute la société.

Le présent rapport explique l'apparente « normalité » des normes genrées dans de nombreux environnements et cultures fondés sur l'exercice d'une autorité masculine privilégiée et mâtinés d'autres formes d'oppression. La reconnaissance d'une intersectionnalité – c'est-à-dire les aspects indissociables de l'identité d'une personne, notamment l'appartenance raciale et ethnique, la classe et la sexualité, pour n'en citer que quelques-uns – est elle aussi essentielle pour comprendre comment les normes genrées se développent, évoluent et s'appliquent différemment à divers groupes. Comme nous l'abordons dans ce rapport, cette reconnaissance est souvent absente des connaissances et des données actuelles. Nous expliquons également que si toutes les normes ne sont pas préjudiciables, celles qui le sont nuisent souvent aux membres de chaque genre.

Cadre conceptuel : d'une norme actuelle vers une norme transformée



■ **Freins patriarcaux** : normes, valeurs et stéréotypes sexuellement discriminatoires souvent invisibles qui défendent le pouvoir et le privilège des hommes. Ils comprennent l'attribution principalement aux femmes des tâches liées aux soins ou les stéréotypes selon lesquels les femmes sont moins compétentes que les hommes. Les normes genrées sont souvent croisées avec d'autres formes de discrimination fondée sur l'identité, ce qui dresse des obstacles supplémentaires pour les groupes marginalisés. Les lois et pratiques discriminatoires ainsi que la résistance au changement organisée comptent parmi les forces qui maintiennent ces freins.

■ **Barrières systémiques** : aspects de l'environnement et du contexte particulier d'une personne qui limitent le changement de norme. Elles comprennent les facteurs économiques, environnementaux et sécuritaires et ceux liés aux services et aux infrastructures.

□ **Forces de changement** : Adoption et application de protections juridiques plus robustes contre les violations des droits liés à l'appartenance sexuelle ; facilitation de la scolarisation et renforcement de la qualité de l'éducation ; amélioration de l'accès aux services et aux infrastructures et de l'aide sociale pour réduire les inégalités entre hommes et femmes ; suppression des barrières financières à l'autonomisation (par exemple, permettre aux femmes de participer à l'emploi, à l'éducation, à la politique) ; soutien aux mouvements sociaux et implication d'institutions puissantes et multiples (par exemple, institutions religieuses, parlements et lieux de travail) à même d'accompagner et de mettre en œuvre le changement ; diffusion de nouvelles normes par les médias de masse et sociaux ; mise en œuvre de programmes de changement des comportements. Ces actions contribuent à donner de l'élan au changement de norme pour tous les types de freins, facteurs de maintien et barrières.

■ **Facteurs de maintien des normes** : les processus qui maintiennent et reproduisent une norme. On compte parmi eux les sanctions à l'encontre de toute déviation de ce qui est perçu comme normal, ainsi que les récompenses en cas de conformité. La violence et l'ostracisme (mise à l'index) des individus font l'effet de sanctions considérables contre le changement. L'amélioration du rang social et l'inclusion comptent parmi les récompenses sociales.

■ **Inégalités croisées** : désigne l'attention portée aux questions de race, appartenance ethnique, handicap, orientation sexuelle, âge, géographie, pauvreté de revenu et de biens, qui influent toutes sur les identités de genre et vice-versa. Pour mener une action efficace qui soutient les mécanismes de changement de norme, il est fondamental de comprendre comment les normes genrées varient selon le contexte et en quoi elles sont interdépendantes d'autres aspects liés à l'identité.

Source : auteures.

Notre cadre conceptuel montre combien il est important de mettre au jour les « garde-fous invisibles » des normes genrées. Il reconnaît en outre l'opposition qu'il faut surmonter pour changer les normes, et notamment les sanctions ou les récompenses qui encouragent le maintien des normes. Changer les normes signifie également supprimer ou défier les lois, codes de conduite, moralités et la résistance invisibles et informels souvent hautement organisés, qui tous maintiennent en place l'autorité patriarcale. Ce ne sont pas pour autant les seules barrières. Le changement des normes peut aussi vaciller du fait des chocs et des crises, de l'isolement physique, des services restreints et de la pauvreté.

Là où les normes commencent à évoluer, cela peut jouer un rôle déclencheur de changement dans d'autres domaines, créant ainsi un cercle vertueux. Par exemple, des parents peuvent surmonter les attitudes selon lesquelles leur fille doit se marier au lieu d'aller au collège. Ils peuvent défier ce qui est considéré comme normal, et soit ne tenir aucun compte des sanctions imposées localement, telles que les ragots ou la mise à l'écart, soit les surmonter. Il se peut même qu'ils doivent surmonter le harcèlement actif de leur fille à l'école. Mais s'ils triomphent face à ces défis, et s'ils surmontent aussi d'autres barrières, telles que la pauvreté monétaire ou une crise, alors cela peut engendrer de légers glissements au niveau des attitudes envers l'éducation des filles. Qui plus est, associés aux avantages pour la jeune étudiante elle-même, ces glissements peuvent à terme influencer d'autres changements des normes au sein de sa communauté.

Données

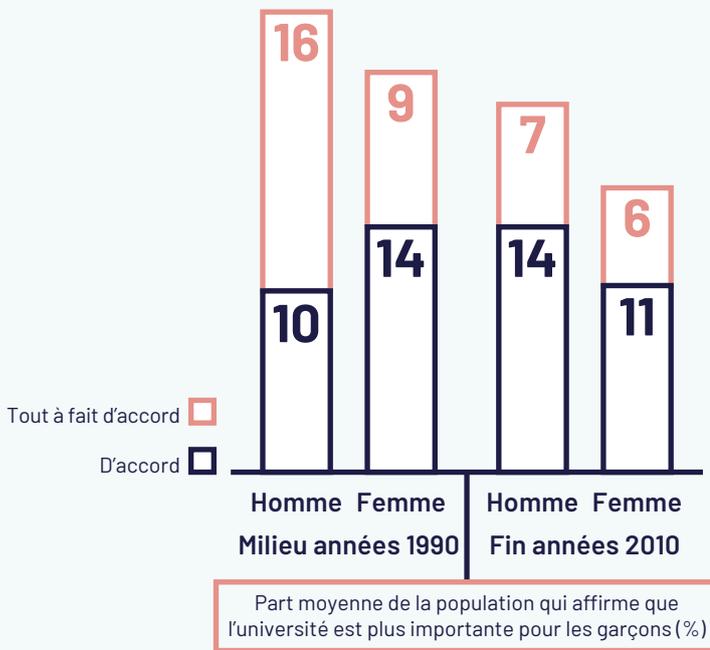
Le présent rapport s'appuie sur trois principales sources de données et d'éléments d'appréciation. Premièrement, des données sur les attitudes et les résultats puisées dans les principaux ensembles de données longitudinales (tels que la World Values Survey et les enquêtes démographiques et de santé). Deuxièmement, nous avons fait appel à des données qualitatives tirées de la documentation sur les normes genrées et le changement de norme. Enfin, les recherches approfondies d'ALIGN se fondent sur les données et les observations qualitatives obtenues auprès de femmes d'âge mûr et âgées au Népal et en Ouganda, qui examinent les moteurs de changement de normes dans leur propre vie et dans leurs sociétés. Leurs expériences des changements au niveau des normes genrées et du progrès vers l'égalité entre hommes et femmes à travers les générations illustrent les voix des femmes et nous éclairent sur certaines des tendances observées depuis plus de 25 ans.

La quasi-totalité des données longitudinales disponibles étudie les attitudes ou les résultats, plutôt que les attentes sociales. Au demeurant, elles nous apportent de précieuses informations nous permettant de savoir si les normes changent, et comment. Dans la mesure du possible, nous appliquons une optique intersectionnelle, bien qu'en raison des limites des données il ait été difficile de désagréger par groupes différents. Il s'agit là d'une importante lacune, et d'un domaine clé pour les recherches futures.

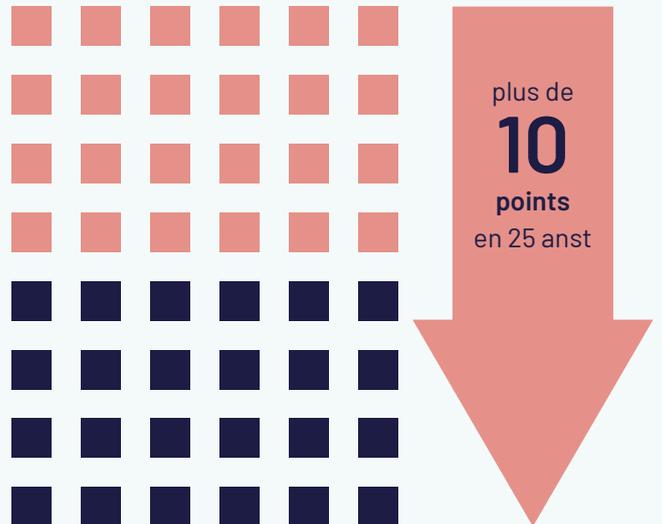
Données et leçons tirées de quatre domaines clés

Éducation

Dans 40 des 48 pays dont des données sont disponibles, **les attitudes envers les études universitaires des garçons et des filles sont devenues plus équitables** depuis le milieu des années 1990.



Dans **24 pays** la part de la population qui était d'avis que les garçons devraient avoir la priorité a chuté de

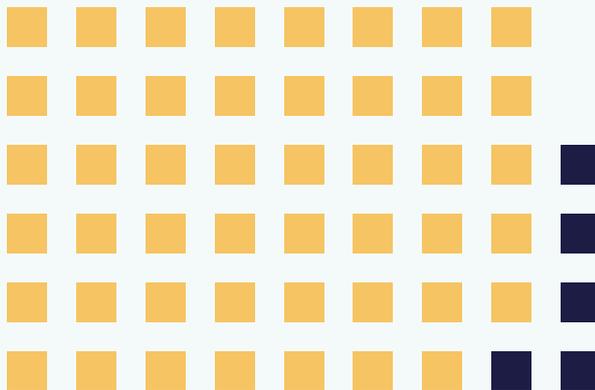


Santé et droits en matière de sexualité et de procréation

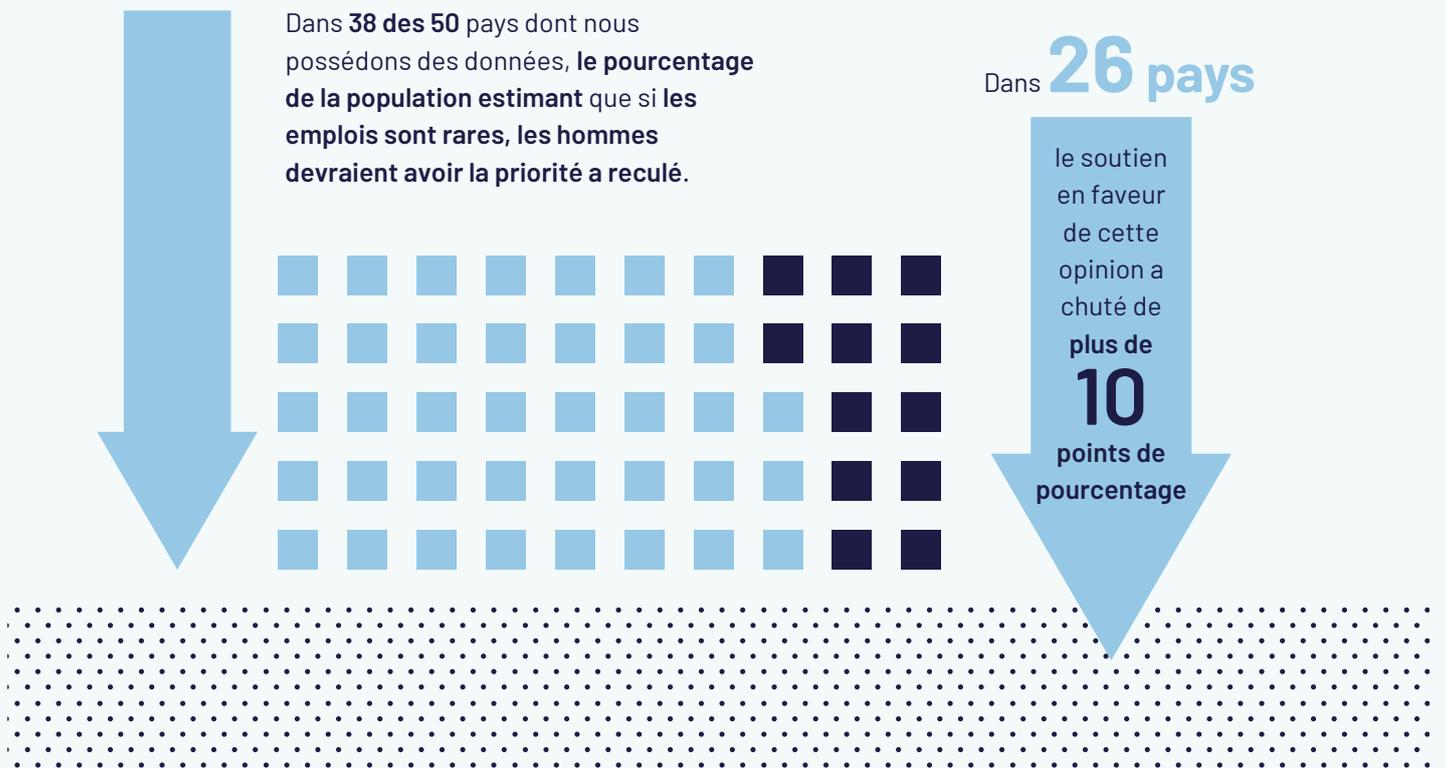
La part des **femmes considérant comme toujours acceptable qu'un homme batte sa femme** a chuté dans **41 pays sur 46**.

Dans **10 pays**

cette part a baissé de **25** points de pourcentage ou plus

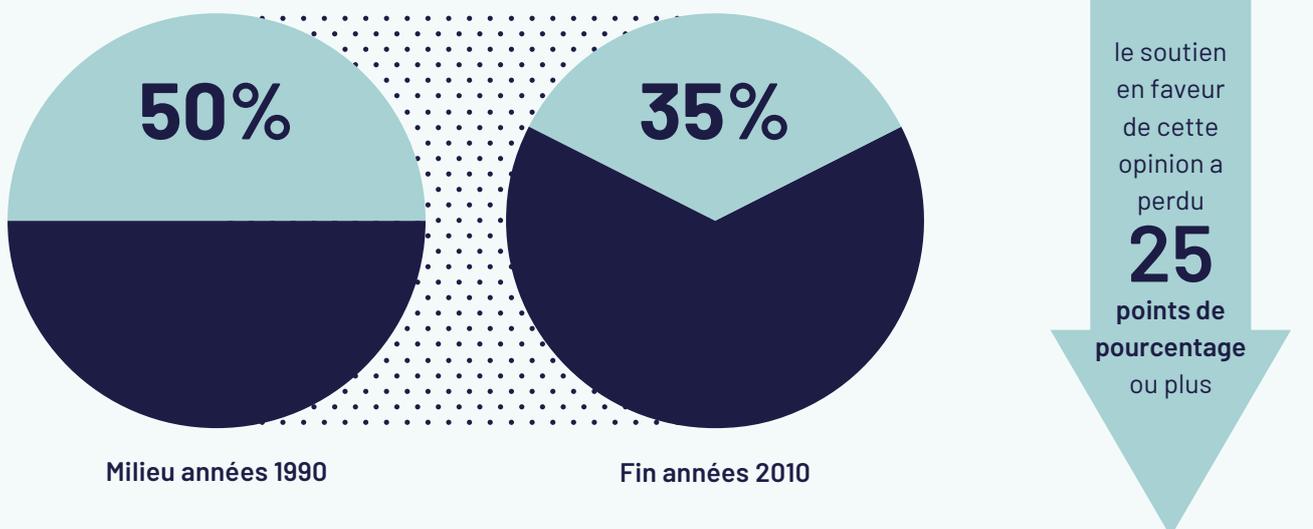


Emploi rémunéré et travail non rémunéré



Expression et représentation politiques

Selon World Values Surveys, au milieu des années 1990, 50 % des personnes interrogées dans le monde estimaient que « les hommes font de meilleurs dirigeants politiques ». À la fin des années 2010, cette part était de 35 %.



a. Éducation

La part d'enfants et de jeunes ayant reçu une éducation secondaire – le niveau d'instruction qui a le plus de chance de catalyser des changements au niveau des normes genrées – a considérablement augmenté au cours des 25 dernières années dans le monde entier. Cette augmentation est l'un des principaux facteurs qui sous-tendent bon nombre des changements de normes qui sont abordés dans ce rapport.

Il reste cependant du chemin à faire. Si les écarts garçons-filles dans l'éducation se sont réduits, dans les pays et les ménages à faibles revenus, et en particulier dans les zones rurales, les filles continuent de représenter la plupart des enfants qui n'iront jamais à l'école. Les adolescents, surtout ceux des ménages démunis, ont plus de chance que les adolescentes d'abandonner les études pour travailler. Autrement dit, ils sont privés d'éducation à une période critique de leur vie où se forment les attitudes envers l'égalité des sexes.

Partout dans le monde, quelque 258 millions d'enfants et de jeunes (répartis de manière égale entre filles et garçons) étaient déjà privés d'éducation avant la pandémie de Covid-19. La qualité de l'éducation reste faible, en particulier pour les enfants victimes de formes croisées de marginalisation. Cela veut dire que les enfants qui sont scolarisés n'acquièrent pas toujours les compétences et les connaissances clés susceptibles d'améliorer leur vie et de les aider à défier les normes discriminatoires.

L'éducation joue potentiellement un rôle unique de moteur de changements des normes genrées. Ce rôle peut avoir maintes facettes : l'exposition à des connaissances, idées et personnes nouvelles, l'ouverture des horizons et l'élévation des aspirations, le développement de l'esprit critique et des compétences socioémotionnelles, telles que la communication et la collaboration, pour ne citer que quelques exemples. Équipés de ces outils, les étudiant-e-s peuvent réfléchir aux changements de normes genrées, en parler et les négocier au sein de leur famille, de leur communauté et au-delà. Toutefois, dans les pays à faibles revenus en particulier, les classes surchargées et le manque d'enseignants rompus aux méthodes axées sur l'apprenant privent les étudiants des possibilités d'acquérir ces compétences essentielles. De plus, si l'accent n'est pas expressément mis sur l'égalité des sexes, les normes discriminatoires sont aisément renforcées à travers les programmes scolaires, le matériel pédagogique ainsi que le comportement du personnel et des élèves.

Parmi les actions prioritaires visant à promouvoir des systèmes éducatifs susceptibles d'accélérer les changements au niveau des normes genrées, on citera :

- poursuivre l'investissement dans l'accès physique et financier à l'éducation
- améliorer la qualité de l'éducation, en privilégiant un éventail plus large de connaissances et de compétences
- institutionnaliser des programmes scolaires, un enseignement et du matériel pédagogique respectueux du principe d'égalité hommes-femmes, et
- soutenir tous les établissements scolaires dans leurs efforts pour créer des environnements respectueux du principe d'égalité hommes-femmes et exempts de toute forme de discrimination et de violence.

b. Santé et droits en matière de sexualité et de procréation

Pour la plupart des êtres humains, les normes genrées sont au cœur des expériences de la santé sexuelle et génésique. Elles ont considérablement évolué dans certains domaines et contextes. Depuis la Déclaration de Beijing, on observe ces changements de normes dans le plus grand accès à la contraception et dans la baisse du taux mondial de fécondité, passé de 2,9 à 2,4 naissances par femme entre 1995 et 2018.

Des différences majeures demeurent, cependant, d'une région à une autre et au sein des régions, indiquant que les normes patriarcales continuent d'empêcher le progrès à certains endroits, et dans certains domaines de la santé et des droits en matière de sexualité et de procréation. Les normes qui dictent les tendances liées à la violence physique et sexuelle, par exemple, restent particulièrement rigides. Sur les 24 pays dont nous disposons de données, la prévalence de cette violence a diminué dans 18 pays depuis le milieu des années 1990, est restée inchangée dans un pays et a augmenté dans cinq.

Si les normes concernant l'activité sexuelle des adolescents et le mariage d'enfants, le mariage précoce et le mariage forcé ont évolué, beaucoup d'attitudes discriminatoires envers les sexes ont persisté, restreignant la sexualité des filles et accordant plus de valeur à leur virginité qu'à celle des garçons. Les normes portant sur le genre et les minorités sexuelles, telle la communauté LGBTQI+, évoluent elles aussi, mais le bilan est mitigé. Si les identités et les expériences des personnes LGBTQI+ sont de plus en plus normalisées dans certains pays, la violence et les abus persistent ailleurs, se nourrissant de normes discriminatoires sur l'acceptabilité de la diversité sexuelle et la variance de genre.

Les tendances liées à la santé sexuelle et génésique sont déterminées par des normes et des attentes genrées concernant le rôle primaire de la femme : être épouse et mère. L'évolution des normes genrées qui affectent l'usage des contraceptifs et les taux de fécondité est en grande partie liée à des changements systémiques, notamment à l'expansion des services de santé et à la disponibilité croissante des moyens de contraception. Toutefois, comme le montre le rapport, l'accès ne suffit pas à lui seul à mettre un terme à l'emprise des hommes sur le corps des femmes. Pour cela, il faut aussi transformer les normes au sein des ménages, des familles et sur l'ensemble des communautés.

Les médias de masse, l'internet et la culture populaire – en particulier les feuilletons qui montrent plus de relations reflétant l'égalité des sexes et les nouveaux modes de vie de femmes qui travaillent – ont contribué à changer les cœurs et les esprits à l'échelon de la communauté. Pour autant, là encore, cela ne suffit pas en soi. Ces changements doivent s'accompagner d'un plus grand accès à l'éducation et aux opportunités économiques au niveau du système.

Enfin, la législation a contribué à modifier les normes qui dictent la santé sexuelle et génésique des femmes. Les lois qui légalisent l'avortement, décriminalisent l'homosexualité et pénalisent le mariage d'enfants, le mariage précoce et le mariage forcé, ou qui protègent toutes les femmes contre la violence physique et sexuelle – surtout aux mains de leurs partenaires – sont primordiales pour faire en sorte que les femmes puissent exercer leurs droits sexuels et génésiques.

Parmi les actions prioritaires visant à faire évoluer les normes discriminatoires envers la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation, on citera :

- continuer d'élargir l'accès à des services de santé et à une contraception de qualité, y compris par le biais des technologies mobiles pour les femmes et les filles dans les collectivités rurales et éloignées
- fournir à tous et toutes une éducation sexuelle complète, en particulier des programmes scolaires qui abordent les questions de relations patriarcales dominantes et qui permettent aux filles et aux femmes d'accéder à l'autonomie.
- faciliter la mobilisation et les mouvements sociaux qui ont pour but de changer les normes à l'échelon individuel et collectif, ainsi que par le biais des systèmes juridiques, et
- exploiter les médias de masse, la culture populaire et l'omniprésence de l'internet pour promouvoir des normes plus respectueuses de l'égalité des sexes en représentant de nouveaux modes de comportement pour les femmes et les hommes.



© Stephan Gladieu / World Bank

c. Emploi rémunéré et travail non rémunéré

Contrairement à ce que l'on pense souvent, le travail rémunéré ne conduit pas automatiquement à l'autonomie des femmes, en particulier si les conditions de travail sont oppressives et abusives. Pour autant, il est souvent à la base d'une plus grande autonomie pour les femmes et de l'influence accrue de celles-ci au foyer et dans la société; il ouvre par ailleurs leur horizon davantage que le travail non rémunéré au foyer.

Si les chiffres mondiaux révèlent que la part des femmes dans la vie active a peu changé au cours des 25 dernières années, les données pour certains pays affichent des hausses remarquables, par exemple une augmentation de 20 points de pourcentage en Colombie entre 1985 et 2017. Les données révèlent aussi certains reculs importants, comme en Chine (chute de 13 points de pourcentage) et en Inde (baisse de 10 points de pourcentage). Si les chiffres mondiaux consolidés révèlent peu de changement dans la part de temps que les femmes et les hommes consacrent aux tâches non rémunérées liées aux soins et domestiques (laquelle est beaucoup plus élevée pour les femmes que pour les hommes), on observe toutefois une tendance globale vers une plus grande égalité des sexes dans de nombreux pays.

Si l'on observe les évolutions sur une plus longue période que celle de 25 ans, il semble que la croissance de l'éducation des filles, la baisse des taux de fécondité et les perspectives d'emploi accrues ont été des moteurs essentiels de changement lié à la participation des femmes à la vie active et aux normes genrées qui entourent le travail rémunéré et non rémunéré. Notre analyse des données de World Values Survey, par exemple, indique que l'on souscrit de moins en moins à l'idée que les hommes devraient avoir la priorité de l'emploi lorsque les emplois sont rares, ou à l'idée que les enfants en âge préscolaire souffrent si leur mère travaille.

L'augmentation de l'éducation et la croissance des perspectives d'emplois se conjuguent aux changements favorables à l'égalité des sexes dans la législation et les politiques pour créer un cercle vertueux, transformant ainsi certaines normes genrées concernant le travail. Ce cercle peut néanmoins toujours être interrompu par des normes genrées qui agissent comme des freins patriarcaux. Parmi ces freins, citons les normes concernant les responsabilités de soignant, l'importance de maintenir sa respectabilité et sa chasteté, et les normes qui tolèrent la violence fondée sur le genre, autant d'aspects capables d'empêcher une femme d'accepter un emploi rémunéré.

Les données existantes laissent penser qu'un mélange d'actions visant à changer les cœurs et les esprits, mais aussi à changer les systèmes, est nécessaire pour faire bouger les normes qui entourent l'emploi. À titre d'exemple, l'évolution des normes concernant la violence sexiste au travail nécessite une formation sur le lieu de travail pour « dénormaliser » le harcèlement sexuel, des structures professionnelles efficaces pour signaler et combattre le harcèlement, et des lois qui pénalisent la violence fondée sur le genre. L'amélioration des conditions de travail peut également promouvoir des normes plus favorables aux femmes qui exercent un emploi rémunéré en dehors du foyer.

Parmi les actions prioritaires visant à faire évoluer les normes genrées discriminatoires entourant l'emploi rémunéré et non rémunéré, on citera :

- former les collectivités, les écoles et sur les lieux de travail pour faire évoluer les normes concernant l'égalité entre hommes et femmes, l'égalité des rôles de soignant et la violence fondée sur le genre
- exploiter les médias de masse et sociaux pour créer une dynamique en faveur d'un changement de norme, en particulier concernant l'égalité des rôles de soignant, et pour normaliser la participation des femmes aux emplois rémunérés
- favoriser le développement de services de garde d'enfants abordables et de bonne qualité, et
- permettre l'expansion de perspectives d'emploi décentes.

d. Expression et représentation politiques

En dépit des gains relativement importants acquis aux XX^e et XXI^e siècles concernant les droits légaux des femmes de voter et de présenter leur candidature à une fonction politique, des normes discriminatoires et des barrières sociétales continuent de freiner la représentation et la voix des femmes en politique. Les normes genrées déterminent la façon dont les candidats sont traités différemment des candidates, et la façon dont les hommes et les femmes sont soumis à des règles différentes par les médias, l'électorat et les autres acteurs politiques lorsqu'ils aspirent au pouvoir ainsi que lorsqu'ils sont au pouvoir. Ces normes peuvent également ériger des barrières permanentes à la participation politique des femmes, comme en témoignent la violence et le harcèlement dont sont victimes les personnes perçues comme étant en violation des normes établies qui régissent un espace politique souvent masculin.

On observe cependant des signes encourageants indiquant que des normes genrées discriminatoires autrefois fermement défendues dans ce domaine sont en train de se fissurer dans plusieurs cultures et contextes. Le taux de représentation des femmes dans les parlements du monde a en moyenne doublé depuis 1997, passant de 12 % à 25 %, une avancée qui à la fois reflète et encourage les changements des normes appliquées aux femmes occupant des postes de pouvoir. La participation active des femmes à des manifestations et à des mouvements sociaux a toujours été importante et connaît même globalement une légère hausse depuis 1995, bien que celle-ci varie d'un pays à l'autre. Malgré les données limitées, certains éléments d'appréciation qualitatifs suggèrent que la représentation des femmes et leur participation à la politique locale sont également en expansion.

Selon la World Values Survey, 50 % des personnes interrogées dans le monde au milieu des années 1990 estimaient que « les hommes font de meilleurs dirigeants politiques » – un taux qui depuis est tombé à 35 %. Dans certains cas, la baisse des attitudes discriminatoires et sexistes est liée à une représentation accrue des femmes dans les fonctions politiques nationales, mais pas toujours. Les facteurs intersectionnels sont déterminants dans les situations où seules certaines femmes se voient confier des pouvoirs ou sont soutenues, tandis que d'autres se heurtent à des barrières et des vulnérabilités persistantes qui ont souvent leur origine dans des attitudes et des comportements sexistes enracinés. Autrement dit, dans certains milieux, seules la représentation et l'activité politique de certaines classes ou de certains types de femmes sont considérées comme « normales » ou acceptables.

Là où les normes entourant la représentation et la participation politique des femmes ont évolué, ces changements se sont accompagnés d'acquis plus larges dans le domaine de l'égalité des sexes, notamment dans l'éducation et l'inclusion économique des femmes, l'influence des dirigeantes et des modèles, et l'action collective des mouvements sociaux et protestataires. Si les systèmes des quotas ont parfois joué un rôle, la forme de quota qui a le plus gros impact sur les attitudes semble varier, et tous les quotas n'entraînent pas des changements durables. Certains freins patriarcaux et barrières systémiques continuent de ralentir ou d'arrêter le progrès, entre autres l'inégalité des responsabilités familiales, la violence à l'encontre des femmes en politique, le harcèlement en ligne et la couverture médiatique genrée des candidates politiques.

Il est clair que dans ce domaine les normes genrées sont en train d'évoluer. Pour autant, les données examinées dans ce rapport indiquent qu'il reste beaucoup à faire pour soutenir et accélérer ce changement. L'évolution des attitudes a à la fois suivi et suscité certains changements au niveau de la représentation, mais le rythme du changement est lent.

Parmi les actions prioritaires visant à faire évoluer les normes discriminatoires envers l'expression et la représentation politiques des femmes, on citera :

- les initiatives de mentorat et d'éducation civique ciblant les femmes et les filles qui aspirent à des fonctions et à un activisme politiques
- la formation professionnelle et les activités de renforcement des capacités destinées aux femmes qui exercent des fonctions politiques
- des mesures ciblées de prévention et de protection contre la violence politique, accompagnées d'une sensibilisation aux questions de genre des acteurs participant à la politique et de ceux qui la couvrent, et
- un soutien aux associations et aux mouvements de femmes visant à faciliter l'expression et l'action sociales et communautaires collectives des femmes.



Conclusions et recommandations

Malgré les nombreux défis identifiés dans le présent rapport, il y a des raisons d'être optimiste. Les normes genrées peuvent changer, et elles le font, et nous en savons bien plus aujourd'hui qu'auparavant sur les moteurs de ce changement. Pour autant, d'importantes lacunes et des barrières majeures à l'action continuent d'entraver les efforts menés pour concrétiser les aspirations et les engagements envers les droits humains et l'égalité des sexes pris à Beijing en 1995.

L'un des messages clés du présent rapport est le suivant : pour que le changement de norme soit pérenne, il doit mobiliser le cœur et l'esprit des individus et transformer l'ensemble de la société. Autrement dit, ce ne sont pas seulement les attentes, les attitudes et les comportements sociaux personnels qui doivent évoluer, mais aussi les modes de représentation de ces attitudes et leur traduction dans la société au sens large, dans toutes les règles, lois et pratiques formelles et informelles qui régissent la façon dont se comporte l'être humain.

Transformer les cœurs et les esprits signifie favoriser un changement de comportement chez les individus, au sein des communautés et dans la société. Dès lors, l'action civique et le dialogue communautaire, le mentorat et les programmes de formation doivent aller de pair avec les efforts



© Dominic Chavez / World Bank

des mouvements sociaux et des médias de masse, entre autres, pour influencer les normes, les attitudes et les comportements sociaux.

Changer la société signifie engager le dialogue avec les institutions. Les individus créent et entretiennent des institutions au sein desquelles ils reproduisent en grande partie les mêmes normes qui dictent leur vie personnelle. La promotion de normes respectueuses du principe d'égalité hommes-femmes dans tous les secteurs et à tous les échelons institutionnels comprend, entre autres : adoption et application de protections juridiques plus robustes contre les violations des droits liés au genre ; amélioration des services et des infrastructures pour combler les différences d'accès et de soutien social entre les sexes ; suppression des barrières à l'autonomisation (en facilitant la scolarisation, par exemple) ; enfin, coopération avec des organisations puissantes et multiples, telles que les institutions religieuses, les parlements et les entreprises, pour les encourager à soutenir le changement et à agir en conséquence.

Un schéma général de progrès vers l'égalité entre hommes et femmes se dégage du présent rapport : succès éducatif tout d'abord, suivi d'une plus grande maîtrise de la fécondité, participation à la vie active, et expression de sa voix politique. Chaque évolution a requis un changement de normes genrées. Or, les avancées à court terme ne sont pas linéaires, et même lorsque le progrès vers l'égalité des sexes semble être sur la bonne voie, il peut être arrêté, voire inversé. Le rapport fait trois observations importantes sur la nature du changement de norme :

- Les changements de normes genrées prennent du temps et le progrès s'enlise et stagne souvent avant de continuer. Nos attentes quant à la vitesse du changement doivent être réalistes ;
- Les changements au niveau des normes genrées s'opèrent souvent à des rythmes inégaux, les moins bien nantis étant souvent délaissés. Pour poursuivre la marche du changement, il est essentiel de s'intéresser aux questions d'intersectionnalité ;
- Les progrès semblent s'interrompre, de manière répétée, au moment même où les femmes sont sur le point d'obtenir un changement important ou un pouvoir. Il est donc essentiel de persister.

Compte tenu de ces schémas et des preuves de progrès évoquées dans le présent rapport, nous avons des raisons d'espérer. Il est raisonnable d'être optimiste, par exemple, au sujet du rythme et de l'ampleur du changement, étant donné l'intérêt croissant pour les normes ; les données probantes en faveur d'une action à grande échelle, surtout dans l'éducation ; les nouveaux canaux médiatiques prometteurs pour transformer les normes ; le signe, enfin, que le succès engendre le succès (des changements dans un domaine de norme entraînant souvent dans d'autres). Prises globalement, ce sont des raisons légitimes de croire que le changement peut s'accélérer. En ce qui concerne l'inclusion, toutefois, on remarquera combien il est rare que les données disponibles cherchent à comprendre l'intersectionnalité. Nous considérons cette rareté comme un défaut crucial dans l'analyse et l'action. En effet, les sociétés ne peuvent pas progresser si seuls certains individus ou groupes bénéficient des changements de normes. Toutefois, un nouvel intérêt pour l'intersectionnalité est en train d'émerger qui pourrait, s'il reçoit un soutien suffisant, entraîner un important changement.

Pour ce qui est de la profondeur du changement, nous relevons que, trop souvent, les changements sont superficiels. À titre d'exemple, les déclarations d'hommes politiques au sujet du partage du pouvoir avec les femmes politiques s'accompagnent souvent de diverses conduites contradictoires : insultes verbales, comportement dominateur, paroles qui coupent celles des femmes, harcèlement, non-écoute des femmes, et critiques de leur apparence physique. Si les changements sont superficiels, le risque de stagnation, de recul et de revers est évident. Pour autant, compte tenu de l'intérêt accru pour le changement des normes, nous nous attendons à une plus grande conjugaison des efforts visant à produire de véritables changements d'attitudes et de comportements individuels, assortis de changements correspondants dans les attentes sociales et au sein des institutions.

Enfin, si un phénomène n'est pas nommé, il risque de rester invisible. S'il n'apparaît pas dans les données, il reste mal compris. Ces remarques sont applicables pour comprendre le patriarcat, mais aussi l'intersectionnalité, tous souvent invisibles, complexes et sous-documentés. Le fait de nommer ce patriarcat et les normes est toutefois de plus en plus commun. La diffusion de ce langage et de ces connaissances dans une communauté géographique et sectorielle de politique et de pratique qui s'élargit sans cesse portera à terme ses fruits.

Le défi que nous devons relever est celui de changer des structures de pouvoir millénaires. Comme l'affirme Beard, « *Pour ce qui est de réduire les femmes au silence, la culture occidentale a eu des milliers d'années de pratique* » (2017 : xi). Et cela ne se limite pas à la culture occidentale : de nombreuses cultures sont depuis longtemps sous l'emprise de patriarcats discriminatoires. Au regard d'une chronologie de discrimination qui remonte si loin, les changements que nous observons en quelques générations – voire, parfois, en une génération – sont relativement rapides. Comme l'explique une professeure népalaise, qui a participé aux travaux d'ALIGN :

« Il s'agit de ce petit espace que vous créez – le modeste changement que vous effectuez et la nouvelle prise de conscience que vous avez bâtie et puis, comme dans une course de relais, vous passez le témoin à l'autre. » (Harper et coll., 2020 : 19).

Le présent rapport montre que ce relais est passé d'un activiste, d'une femme, d'un éducateur, d'un dirigeant progressiste, et d'une génération à une autre. Et au fur et à mesure que le relais est passé, les normes genrées changent.

Références

Pour les références complètes, veuillez consulter le rapport principal : www.alignplatform.org/gender-power-progress



© Dominic Chavez / World Bank

ALIGN

À propos d'ALIGN

ALIGN est une plateforme numérique et un programme de travail qui s'attache à créer une communauté internationale de chercheurs et de dirigeants éclairés, tous engagés en faveur de la justice et l'égalité entre les sexes. Elle fournit de nouvelles études, des éclairages tirés de la pratique et des bourses en faveur d'initiatives qui nous permettent de mieux comprendre les normes genrées discriminatoires et d'agir pour les changer. ALIGN s'attache à promouvoir la justice entre les sexes dans toute son action.

ALIGN Programme Office

ODI
203 Blackfriars Road
Londres SE1 8NJ
Royaume-Uni
Email: align@odi.org.uk

Mentions légales

Le présent document est produit par Advancing Learning and Innovation on Gender Norms (ALIGN). Les opinions exprimées et les informations qu'il contient n'engagent pas nécessairement la Fondation Bill & Melinda Gates, ni le gouvernement du Canada qui décline toute responsabilité quant à ces opinions ou informations ou toute fiabilité qui pourrait leur être attribuée.

Copyright

© ALIGN 2020. La présente œuvre est sous une licence Creative Commons Attribution – NonCommercial-ShareAlike 4.0 International Licence (CC BY-NC-SA 4.0).

alignplatform.org

La plateforme ALIGN est financée par la Fondation Bill & Melinda Gates et le Gouvernement du Canada (par le biais d'Affaires mondiales Canada) sous la direction de l'ODI.

